



Inauguration du parc technopolitain Atalante Saint-Malo Le projet économique phare de Saint-Malo Agglomération met l'accent sur les biotechnologies marines

Le 22 juin dernier, le parc technopolitain Atalante Saint-Malo a été inauguré. Projet économique phare de Saint-Malo Agglomération, il se destine à accueillir des entreprises de recherche, de production et de services sur deux filières d'excellence : les technologies de l'information et de la communication, et les biotechnologies marines : cosmétique, nutrition, santé, pharmaceutique, agrofournitures...

Une stratégie d'offre pour l'accueil des entreprises et le développement des activités innovantes et technologiques

Depuis 2001, Saint-Malo Agglomération a défini ses orientations stratégiques pour structurer et accélérer le développement économique du territoire, et se place résolument dans une stratégie d'offre. Au cœur de ses objectifs : le projet phare de la Technopole, mais également un fort soutien à la création d'entreprises et un programme volontariste de parcs d'activités représentant plus de 200 hectares en dix ans.

L'Agglomération entend ainsi structurer et enrichir les activités économiques à forte valeur ajoutée, accueillir dans les meilleures conditions les activités technologiques et innovantes, et développer l'enseignement supérieur et la recherche. Le projet de la Technopole est né pour répondre à ces enjeux.

Ce projet est conduit en partenariat avec « Rennes Atalante », devenu depuis l'intégration de Saint-Malo Agglomération dans l'association, la Technopole de Rennes et de Saint-Malo. Stratégique, l'orientation du pôle traduit le rapprochement de ces deux villes et permet de valoriser la complémentarité de leurs atouts : notoriété, image technologique et universitaire pour Rennes ; façade maritime, renommée internationale et centre de congrès scientifique pour Saint-Malo.



« Couper de ruban d'algues... », lors de l'inauguration : clin d'oeil aux biotechnologies marines, l'une des deux filières d'excellence qu'accueillera le parc technopolitain Atalante Saint-Malo

Des services dédiés pour deux filières d'excellence

Le nouveau Parc Technopolitain « Atalante Saint-Malo » se destine à accueillir des entreprises et organismes de formation sur deux filières d'excellence que souhaite développer l'Agglomération :

- les biotechnologies marines : cosmétique, nutrition, santé, pharmaceutique, agrofournitures...
- les Technologies de l'Information et de la Communication, appliquées au tourisme, aux loisirs, à la culture et au bien-être.

Sont tout particulièrement attendus :

- des entreprises technologiques et/ou innovantes ;
- des entreprises de recherche, de production à haute valeur ajoutée ;
- des entreprises de services répondant aux besoins des sociétés et salariés travaillant sur le site ;
- des établissements d'enseignement supérieur.

Le Parc proposera aux entreprises installées une offre de services dédiés intégrant des projets d'infrastructures propres aux activités du site (adduction d'eau de mer et Label ZA THD, zone d'activité très haut débit) et des services mutualisés au cœur du site technopolitain - tels que la future Maison de la Technopole - ainsi qu'un réseau de transport en bus.

Notez également que Saint-Malo Agglomération a aménagé ce parc dans une démarche environnementale

volontariste, valorisant dans une parfaite harmonie, végétation, relief et eaux.

Trois entreprises déjà installées sur le parc Atalante Saint-Malo

Les deux premières entreprises implantées au sein du parc « Atalante Saint-Malo » occupent 1000 m² de bâti, et emploient plus de 20 personnes sur le site.

→ **C.RIS Pharma** (groupe CELLIS Pharma), jeune société de biotechnologies spécialisée dans le développement préclinique des médicaments, est arrivée sur « Atalante Saint-Malo » dès juin 2008, avant même les travaux d'aménagement du Parc. C.RIS Pharma propose des services sur mesure aux laboratoires pharmaceutiques du monde entier, dans le but de découvrir et d'aider à développer de nouvelles thérapies.

→ **KELIA** est la seconde entreprise implantée sur Atalante. Filiale du groupe CELLIS Pharma et créée en juillet 2009, elle est spécialisée en recherche sur les thérapies contre le cancer, notamment le cancer du sein.

La troisième société d'ores et déjà installée est le laboratoire GOEMAR, fleuron des biotechnologies marines et inventeur du vaccin des plantes, impliqué dans de nombreux projets de recherche labellisés par les pôles de compétitivité.

→ **GOEMAR** a construit un premier bâtiment de production sur le site en 2010. Un bâtiment tertiaire de 700 m² est par ailleurs en projet pour les mois à venir. Sur un second terrain acheté à Saint-Malo Agglomération en 2012, l'entreprise installe des laboratoires et des serres expérimentales pour un foncier total de 18 000 m². Fin 2012, 4000 m² seront construits pour accueillir 70 nouveaux salariés.

Au terme de ces travaux, le parc Atalante Saint-Malo accueillera 90 emplois.

Les projets en cours

Plusieurs projets sont engagés sur le parc Atalante Saint-Malo :

→ « **Odysée** » est un programme de bureaux porté par la SACIB, qui offrira des plateaux à la location ou à la vente aux entreprises technologiques, de recherche, et sociétés de services

aux entreprises. Plusieurs entreprises ont déjà fait part de leur intérêt pour le programme, notamment des « jeunes pousses » implantées à la Pépinière « Le Cap ». Le permis de construire prévoit trois bâtiments (deux de 1200 m², et un de 800 m²) soit 3200 m² de surface plancher. Le premier bâtiment sera livré début 2014.

→ **C.Weed Aquaculture**, spécialisée dans la production de végétaux marins par aquaculture, consacre une partie de son activité à la recherche et aux applications de procédés de culture « *in vitro* ». Cette jeune entreprise vient d'obtenir un permis de construire d'un bâtiment de 360 m² sur le parc Atalante Saint-Malo.

→ **La Maison de la technopole** est un projet développé au cœur du parc par Saint-Malo Agglomération. Son objectif est de favoriser les synergies et les échanges entre les acteurs, qu'il s'agisse de la recherche publique et privée, des entreprises ou des établissements d'enseignement supérieur. La Maison accueillera une pépinière d'entreprises technologiques, des services mutualisés (salles de réunion/formation...), et un espace pour l'incubation et l'offre technologique (plateaux techniques et laboratoires). Deux tranches optionnelles sont également prévues pour un amphithéâtre et un restaurant inter-entreprises. Le permis de construire de cet équipement de 2400 m² (surface de plancher) sera déposé au second semestre 2012.

Au total, le Parc technopolitain Atalante Saint-Malo représente une superficie totale de 70 hectares dont 38,5 hectares d'équipements publics, et plus de 280 000 m² de surface à construire pour un coût prévisionnel total des travaux de 20 300 000 €.

Contact :

Parc Technopolitain Atalante Saint-Malo
Christine ALAMI
Tél. : 02.23.15.17.23
c.alami@stmalo-agglomeration.fr
www.atalante-stmalo.fr



Au total, le Parc technopolitain Atalante Saint-Malo représente une superficie totale de 70 hectares dont 38,5 hectares d'équipements publics, et plus de 280 000 m² de surface à construire